

## CANADA.

Par Son Excellence le Très-Honorable Sir *Frédéric Temple*, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté de Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleidy et Killeleagh, dans le Comté Down, dans la Pairie d'Irlande, et Paronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de Saint-Patrice et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada et Gouverneur et Commandant en Chef de l'Île du Prince-Édouard, et Vice-Amiral du Canada et de l'Île du Prince-Édouard.

A *Richard James Bell*, écuyer, et à tous ceux qui les présentes verront.

SALUT :

(Endossé.)  
Commission nommant *Richard James Bell*, écuyer, officier rapporteur pour le district électoral du comté de Muskoka.

Enregistré, 15 juill. 1872.  
Lib. 10, Folio 151.

(Signé) *J. C. AIKINS*,  
Secrétaire d'État et régis-  
trateur général du Canada.

CONSIDÉRANT que, par l'Acte provisoire des élections parlementaires de 1871, il est entre autres choses décrété que pour les frais d'élections des membres devant servir dans la Chambre des Communes, le Gouverneur-Général fera émettre des brefs par la personne, et selon la forme qu'il jugera à propos, et les fera adresser à l'officier rapporteur qu'il désignera.

Sachez donc maintenant qu'ayant confiance en la loyauté, intégrité et habileté de vous, le dit *Richard James Bell*, Je, le, très-honorable Sir *Frédéric Temple*, comte de Dufferin, Gouverneur-Général du Canada, en vertu du pouvoir à moi conféré, vous ai nommé et désigné, et par ces présentes, vous nomme et désigne vous, le dit *Richard James Bell*, pour être officier-rapporteur pour le district électoral du comté de Muskoka, dans la province d'Ontario, dans la Puissance du Canada.

Pour avoir, posséder et remplir la dite charge, commission et emploi d'officier-rapporteur susdit, ainsi que tous les droits, privilèges, autorités et émoluments attachés et appartenant de droit à la dite charge.

Donné sous mon seing et sceau, en la cité d'Ottawa, dans notre dite Puissance, le quinzième jour de juillet, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-douze, et dans la trente-sixième année du règne de Sa Majesté.

(Signé) DUFFERIN.

Par ordre.

ÉDOUARD J. LANGEVIN,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
Canada.

Vraie copie.

ÉDOUARD J. LANGEVIN,  
Greffier de la Couronne en Chancellerie,  
Canada.

## PROCLAMATION.

District électoral du comté de Muskoka, dans la province d'Ontario, SAVOIR :

AVIS public est par le présent donné aux électeurs du comté de Muskoka, qu'en obéissance au bref de Sa Majesté, à moi adressé, en date du quinzième jour du mois de juillet 1872, je requiers la présence des dits électeurs à Orange-Hall, dans le village de Bracebridge, dans le dit comté de Muskoka, le quinzième jour du mois d'août, à midi, aux fins d'élire une personne pour les représenter dans la Chambre des Communes du Canada;